

échos

de la Fondation Saint-Luc

RECHERCHE HUMANISME

19

AVRIL/MAI
2013



SOMMAIRE

- page 2 Editorial
- 3 Une nouvelle identité visuelle pour la Fondation
- 4 Des robots pour assistants
- 6 Dossier Maladie d'Alzheimer : dépistage, prise en charge et recherche
- 10 Sweet & Dreams : retour sur un événement spectaculaire
- 11 S.A.R. la Princesse Alexandre de Belgique à Saint-Luc
- 12 La Fondation certifiée « éthique »
- 12 Agenda
- 13 5 P pour bâtir l'avenir de Saint-Luc
- 15 Legs et succession : Christine Thiran, DRH, témoigne
- 16 Comment soutenir la Fondation Saint-Luc?



ÉDITORIAL

La Fondation Saint-Luc fêtera ses 30 années d'existence en 2016. Grâce à votre fidèle soutien, celle-ci n'a cessé d'évoluer et d'augmenter son action auprès des Cliniques universitaires Saint-Luc afin de permettre plus de soins d'excellence et d'humanisme, mais surtout d'améliorer la qualité de vie du patient lors de son passage aux Cliniques !

En 2012, la Fondation Saint-Luc a une nouvelle fois atteint les objectifs fixés en matière de levée de fonds : plus de 2,2 millions d'euros ont été récoltés au bénéfice des Cliniques. Plus de 74% de ces dons récoltés étaient affectés par les donateurs à des thématiques médicales spécifiques. Même en période de crise, vous continuez à vous mobiliser autour de la Fondation : MERCI !

Les fonds levés sont un aspect de cette mobilisation, mais je suis également très reconnaissante de la sympathie d'un nombre croissant de supporters bénévoles qui ont organisé tant d'événements au profit de la Fondation !

Il est temps à présent de donner une meilleure visibilité à tout ce qui a été réalisé grâce à vous, tant au niveau de la recherche clinique, des bourses de formation ou encore de l'acquisition d'innovations technologiques. Nous avons ainsi entamé une réflexion quant à la modernisation de nos modes de communication. C'est avec une grande joie que je vous invite à visiter notre site internet relooké grâce à la précieuse collaboration du Service de Communication des Cliniques, et à découvrir notre revue trimestrielle qui a, elle aussi, été repensée.

En réfléchissant à notre identité visuelle, nous espérons mieux traduire nos valeurs, nos activités et nos ambitions. Cela se traduit par un nouveau layout de nos outils de communication, de nouvelles couleurs et formes qui vous permettront de reconnaître notre Fondation parmi les autres.

Le site internet et Les Echos de la Fondation ne sont que les débuts de nos démarches entreprises avec l'agence de communication Tilt Factory à qui je souhaite rendre hommage pour son soutien créatif pro-bono. Je me réjouis de vous faire découvrir prochainement d'autres actions permettant de sensibiliser et de consolider l'image de la Fondation, et ainsi d'augmenter la portée de nos messages.

Au nom de l'équipe de la Fondation, je vous remercie très chaleureusement pour cette année 2012 si constructive et vous donne rendez-vous tout au long de cette année 2013 pour de nombreux autres projets passionnants !

Tessa Schmidburg
Secrétaire général

www.fondationsaintluc.be

**Les dons de 40 € et plus
sont déductibles fiscalement.
Du fond du cœur, un GRAND MERCI !**

Contact :

Fondation Saint-Luc

Fondation d'utilité publique

Avenue Hippocrate 10/1590 - 1200 Bruxelles

fondation-saintluc@uclouvain.be - +32 2 764 15 23

Les Echos de la Fondation est une publication du Service de communication

Réalisation/Rédaction: Géraldine Fontaine

Photographies: ©CAV - Hugues Depasse, Shutterstock,

Thierry Strickaert, Tilt Factory

Graphisme et mise en page: Tilt Factory

Editeur responsable: Tessa Schmidburg

Photographie de la couverture illustrative



**RECHERCHE
HUMANISME**

IDENTITÉ VISUELLE

Nouveau look pour Les Echos de la Fondation Saint-Luc

L'agence de communication Tilt Factory s'est vu confier le relooking des Echos de la Fondation Saint-Luc. Un nouveau look qui s'inscrit dans la redéfinition complète de l'identité visuelle de la Fondation. Didier Vaerman et Muriel Zielonka, managers, ont accepté de relever ce défi graphique... pro bono. Une façon originale de contribuer à l'avancement de la recherche clinique. ■

Les Echos : Qu'est-ce qu'une identité visuelle ?

Didier Vaerman : L'identité visuelle est comme la pointe d'un iceberg: c'est ce qui se passe à la surface et qui identifie une structure. Elle exprime les valeurs, l'activité et les ambitions de la structure grâce à un style graphique qui lui est propre. Cela se traduit par des signes, des couleurs, des formes et du texte. Une bonne identité permet de se démarquer et de se faire remarquer. Cela participe à la stratégie d'une entité (entreprise ou marque) et favorise sa performance.

Les Echos : Pourquoi est-il important de développer cette nouvelle identité ?

DV : La Fondation Saint-Luc bénéficie à ce jour de la notoriété des Cliniques universitaires Saint-Luc. Celles-ci ont mis en place une campagne de communication dans laquelle ressort un ensemble de 5 valeurs : coopération, respect, qualité et excellence, ouverture au changement et responsabilité (lire en page 13). Nous devons donc respecter cet acquis tout en permettant à la Fondation Saint-Luc d'en partager d'autres. Il est évident que pour elle les valeurs de confiance, d'humanisme et d'engagement sont capitales et devaient ressortir. Le challenge de la Fondation Saint-Luc n'est pas facile. Soutenir la recherche clinique est un acte citoyen auquel tout le monde devrait adhérer; il est fondamental que sa communication reste le plus accessible possible.

Les Echos : Quel est le concept de la nouvelle identité visuelle de la Fondation ?

DV : Nos messages passeront par le jeu d'un enfant qui interpellera à plusieurs niveaux par des thématiques dans lesquelles tout le monde aura à remettre sa participation citoyenne en question. Notre objectif n'est pas de choquer mais bien de faire prendre conscience d'une urgence de fait et de donner les clés pour soutenir la Fondation Saint-Luc. Cet enfant représente l'avenir, auquel il est important de croire. Nous sommes tous tournés vers cet avenir et sa modernité ; les outils de communication de la Fondation Saint-Luc seront également beaucoup plus modernes dans leurs typographies, couleurs, formats et supports.



* Muriel Zielonka et Didier Vaerman, managers de Tilt Factory.

Les Echos : En quoi la communication pour une fondation est-elle différente de vos autres clients ?

Muriel Zielonka : Notre approche par rapport à la Fondation Saint-Luc, n'est en rien différente que pour nos autres clients. Nos objectifs sont des objectifs de résultats. Que nous abordions une campagne de communication pour un nouveau service, une nouvelle marque ou la Fondation Saint-Luc, nos équipes réfléchissent ensemble pour dégager une communication pertinente afin de garantir des résultats.

Les Echos : Pourquoi avoir décidé de soutenir la Fondation Saint-Luc en lui offrant votre expertise ?

MZ : Le bien-être de chacun de nos collaborateurs passe par le bien-être de sa famille et cette dernière a toujours été une priorité pour nous. Apporter notre savoir-faire à la recherche clinique nous a dès lors paru évident.

Tilt, une équipe passionnée et à l'écoute

Tilt Factory est une agence de communication à dimension humaine. Crée en 1998, elle compte aujourd'hui 15 collaborateurs passionnés par leur métier. « *Une écoute permanente permet à chacun des projets que nous réalisons de conjuguer originalité et efficacité*, explique Didier Vaerman. *Chaque projet nécessite des compétences propres, voilà pourquoi une équipe soudée constitue notre atout.* »

« *Communiquer c'est avant tout donner vie à des idées, un art ouvert sur le monde qui nous entoure et dont nous nous nourrissons en permanence. Notre domaine quotidien est l'innovation dans la communication, notre challenge est de pouvoir continuer à répondre avec succès aux évolutions d'un métier en continu changement*, poursuit Muriel Zielonka. *Notre travail doit être subtil, élégant, adapté pour être compris par tous... voilà notre défi. Notre remise en question permanente nous a permis d'acquérir nos « lettres de noblesse » dans la réalisation graphique et le monde du web.* »



www.tiltfactory.com

RECHERCHE
HUMANISME

LA ROBOTIQUE DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE À SAINT-LUC

Des robots pour assistants

Afin de promouvoir l'excellence et de permettre une meilleure qualité de vie aux patients des Cliniques Saint-Luc, la Fondation Saint-Luc a développé quatre axes d'intervention prioritaires. Parmi eux figure le développement de la robotique diagnostique et thérapeutique de pointe. Dans ce domaine, de nombreux projets ont été, sont et seront encore soutenus par la Fondation. En voici un aperçu. ■

Les robots font leur apparition dans de nombreux secteurs de l'hôpital. Ces machines « intelligentes » apportent un gain de précision au personnel qui les utilise et permettent de s'entraîner virtuellement avant d'entrer en salle d'opération.

S'ils apportent aide et précision, ils ne peuvent fonctionner seuls. **L'apport humain à l'hôpital demeure incontournable**, et derrière toute machine demeure une équipe compétente et indispensable à la prise en charge des patients.

LA CARDIOLOGIE PIONNIÈRE

Depuis 2009, le bloc opératoire des Cliniques universitaires Saint-Luc est équipé d'une salle d'opération « hybride » cardiovasculaire. Il s'agit d'une salle d'opération dans laquelle les techniques mini-invasives associant chirurgie cardiovasculaire et cardiologie peuvent être pratiquées en tenant compte des spécificités de ces deux spécialités. La particularité et l'aspect exceptionnel de cette salle hybride sont la présence d'un bras articulé, comparable aux robots utilisés dans l'industrie automobile, qui augmente nettement les performances de cette installation par rapport aux salles hybrides existantes.



L'ESSOR DE LA CHIRURGIE MINI INVASIVE EN NEUROCHIRURGIE ET EN ORTHOPÉDIE

Le Pr Christian Raftopoulos (neurochirurgie) et son équipe, ainsi que les Prs Christian Delloye et Xavier Banse (orthopédie) opèrent régulièrement des patients souffrant de pathologies dégénératives ou traumatiques de la colonne vertébrale (les lombalgies sur instabilité vertébrale par exemple). Pour s'assurer que les implants placés (des vis par exemple) sont parfaitement positionnés, ils utilisent une technique d'imagerie de pointe : le bras robotisé Artis Zeego de Siemens installé en salle d'opération « hybride » cardiovasculaire, en attendant d'acquérir le Zeego II. Cet appareil très impressionnant est commandé du bout des doigts par les chirurgiens et permet aux neurochirurgiens et aux chirurgiens orthopédistes un contrôle de qualité immédiat de leurs gestes et la possibilité, si nécessaire, de parfaire leur travail.

LE ZEEGO II, C'EST POUR BIENTÔT

Deux appels à la solidarité permettront bientôt aux Services de neurochirurgie et d'orthopédie de disposer de leur propre salle d'opération équipée d'un appareil de fluoroscopie en 3D robotisée, le Zeego II, et de poursuivre ainsi le développement de leur projet d'imagerie intra-opératoire.

Monsieur et Madame Edouard Verhaeghe de Naeyer ont lancé, en décembre 2010, un appel à la solidarité et à la générosité pour soutenir ce projet. Les mécènes ont été très nombreux à réagir à leur appel. Nous remercions tout spécifiquement un principal grand mécène ayant répondu à l'appel.

De son côté, Olivia de Fierlant a proposé, en mai 2012, via son organisation You4Charity, un défi sportif consistant à effectuer la Haute Route, une magnifique randonnée à ski reliant Chamonix à Zermatt, en seulement cinq jours. Depuis lors, il a été décidé que deux services médicaux pourraient bénéficier de cet imageur intra-opératoire : le Service de neurochirurgie (à 60% de temps d'utilisation) et le Service d'orthopédie (à 40% de temps d'utilisation).

NOUS AVONS ENCORE BESOIN DE VOUS

Le coût projeté en 2013 pour la mise en place de la fluoroscopie 3D en salle d'opération est de 1.770.000 euros :

- budget d'équipement : 1.450.000 euros (Zeego et neuronavigation)
- travaux de radioprotection au Quartier opératoire : 200.000 euros
- informatique (imagerie) : 40.000 euros
- équipements divers : 80.000 euros

Un peu plus de 740.000 euros ont été récoltés à ce jour grâce à la générosité de nos mécènes privés. Les Cliniques Saint-Luc prennent à leur charge 905.000 euros dans l'idée d'un matching fund avec le mécénat privé et/ou d'entreprise.

Nous devons encore récolter 125.000 euros afin de mener à bien ce projet ambitieux.

Si vous souhaitez participer à l'équipement d'une salle d'opération avec le Zeego, n'hésitez pas à verser le montant de votre choix sur le compte suivant : CBC 191-0367771-10 avec la mention « Imageur intra-opératoire/Echos 19 ».



REAPLAN POUR REMETTRE SUR PIED LES PATIENTS PARALYSÉS

En octobre 2010, des mécènes de la Fondation Saint-Luc ont assisté à la présentation de Reaplan, un robot innovant, destiné à rééduquer les membres supérieurs de patients paralysés suite à un accident vasculaire cérébral (AVC).

Ce projet avait été présenté lors du gala 2009 de la Fondation Saint-Luc et avait alors bénéficié d'un généreux soutien de la part des mécènes.

Cette belle réussite est le fruit d'une collaboration entre le Service de médecine physique et réadaptation de Saint-Luc et le Centre de recherche en mécatronique de l'UCL.

Par ailleurs, les Prs Marie-Cécile Nassogne (Neurologie pédiatrique) et Thierry Lejeune (Médecine physique et réadaptation) travaillent ensemble pour adapter cet appareillage à l'enfant souffrant de lésions cérébrales, grand oublié de la robotique à ce jour...

Ce projet a été présenté lors du gala 2012 de la Fondation Saint-Luc et a été à nouveau généreusement soutenu par les mécènes.

UN MANNEQUIN POUR S'ENTRAÎNER AUX SITUATIONS AIGUËS

Face à un patient en situation critique, l'efficacité est primordiale. Mais comment doit réagir un médecin assistant peu ou pas expérimenté ?

Pour pallier ce problème, les Cliniques universitaires Saint-Luc ont acquis en 2010 trois mannequins ultra sophistiqués (un adulte, un enfant et un nouveau-né) capables de reproduire des situations de détresse comme, par exemple, une détresse respiratoire.

Les Cliniques ont pu faire l'acquisition de ces trois mannequins intelligents grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc et de ses mécènes, qui ont financé en majeure partie ce projet.



LE CYTOCARE® À LA PHARMACIE

En 2011, un automate appelé CytoCare® a fait son apparition à la Pharmacie de Saint-Luc. Il permet de préparer, de manière automatisée, les solutions de chimiothérapie injectables. Ce nouvel appareil de haute précision vient épauler l'équipe chargée de ces préparations. Saint-Luc a été le premier hôpital en Belgique à acquérir un robot CytoCare®.

DA VINCI® LE ROBOT QUI VOUS OPÈRE

En 2012, les Cliniques Saint-Luc ont fait l'acquisition de la nouvelle génération du robot Da Vinci®, une interface comportant deux consoles et quatre bras. Avec cet appareillage, le chirurgien dirige les opérations à partir d'une console lui fournissant des images 3D du site opératoire et le robot réplique intégralement et avec une précision extrême les gestes chirurgicaux. Cet outil extraordinaire, d'une grande précision, permet une plus grande flexibilité technique et une meilleure visualisation des structures cardiaques dans l'espace limité et non extensible d'une cage thoracique.

Le robot ne remplace toutefois pas les décisions du chirurgien qui demeure maître de la machine.

Le travail en équipe trouve une excellente application dans ce programme robotique. En effet, son fonctionnement n'est possible que grâce à une étroite collaboration entre chirurgiens, anesthésistes, perfusionnistes et infirmières spécialement formés à ces techniques innovantes.

Cerise sur le gâteau, la double console permet à deux chirurgiens de travailler simultanément, ce qui fait de cette interface un outil d'enseignement et de formation pour les jeunes chirurgiens.

A Saint-Luc, deux spécialités l'ont déjà adoptée : la chirurgie cardiaque et l'urologie.

L'investissement consenti pour ce robot a été rendu possible grâce, en partie, à la contribution financière de la Fondation Saint-Luc. A l'avenir, le projet « Da Vinci » nécessitera cependant encore des besoins importants pour son maintien et son fonctionnement ; le mécénat reste donc fondamental.





Maladie d'Alzheimer : dépistage, prise en charge et recherche

Avec 85.000 patients en Belgique et des prévisions pessimistes concernant l'évolution de la pandémie dans les années à venir, la maladie d'Alzheimer constitue un problème de santé publique majeur. Dans ce contexte, la Fondation Saint-Luc soutient activement la prise en charge des patients et de leurs proches ainsi que la recherche clinique. ■

La maladie d'Alzheimer est une démence neurodégénérative progressive et irréversible qui attaque certaines zones du cerveau et en détruit les neurones. Elle représente plus de 60 % des démences répertoriées.

Si des progrès majeurs sont enregistrés en recherche et en clinique, notamment en ce qui concerne le diagnostic précoce, seuls les symptômes tels que la mémoire et la concentration peuvent être améliorés avec les thérapeutiques actuelles. Les équipes de l'UCL et de Saint-Luc travaillent en étroite collaboration au sein de l'Institut de Neuroscience (IoNS) pour tenter de mettre au point des stratégies thérapeutiques permettant de guérir définitivement la maladie. Plusieurs projets de recherche sont en cours en laboratoire (sur des modèles cellulaires ou animaux) ou en clinique (avec des patients).

En ce qui concerne la prise en charge des patients souffrant d'Alzheimer, deux services sont particulièrement concernés à Saint-Luc : la Clinique de la mémoire du Service de neurologie et la Gériatrie pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Dans ce dossier, vous découvrirez les différents types de prise en charge proposés aux patients et à leurs proches ainsi qu'un état de l'avancement de la recherche.

* Les photos de ce dossier sont illustratives.

VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER ?

Les chercheurs ont besoin de vous !
N'hésitez pas à verser le montant de votre choix sur le compte suivant : CBC 191-0367771-10

IBAN : BE41 1910 3677 7110
BIC : CREGBEBB,

avec la communication « Alzheimer ».

CLINIQUE DE LA MÉMOIRE

Dépistage précoce et autonomie prolongée

Dépister très tôt la maladie d'Alzheimer permet d'éviter que les troubles de la mémoire n'évoluent en troubles cognitifs plus sévères puis, à terme, en une perte d'autonomie totale. Une fois la maladie dépistée grâce notamment à des techniques d'imagerie de pointe, l'équipe de la Clinique de la mémoire propose aux patients un traitement médicamenteux associé à un programme de rééducation cognitive. ■

Crée en 1994, la Clinique de la mémoire s'adresse aux patients qui souffrent de troubles de la mémoire. Leur profil étant particulièrement varié, les protocoles de diagnostic sont adaptés en fonction de leur âge. « Nous avons établi deux catégories principales: les patients de moins de 65 ans et ceux ayant 65 ans et plus, indique le Pr Adrian Ivanoiu, neurologue et responsable de la Clinique de la mémoire. À partir de 65 ans, les risques de démences liés à l'âge, notamment la maladie d'Alzheimer, sont importants. »

Pour poser le diagnostic d'Alzheimer, les neurologues de la Clinique de la mémoire procèdent d'abord à une anamnèse médicale (un entretien détaillé) avec le patient. S'ils soupçonnent une maladie d'Alzheimer, ce premier entretien débouche sur des tests neuropsychologiques et une imagerie cérébrale (IRM ou scanner cérébral) permettant d'exclure d'autres causes de la perte de mémoire.

Le diagnostic d'Alzheimer se profile si les examens révèlent une atrophie de l'hippocampe (une structure du cerveau jouant un rôle central dans la mémoire) ou la présence d'amyloïde, une protéine responsable des lésions à l'origine de la destruction des neurones. Un traitement médicamenteux (pour ralentir la dégradation et améliorer certains symptômes) associé à un programme de rééducation mnémotechnique est alors proposé au patient. « Plus la rééducation est proposée au patient en stade précoce de la maladie, plus elle est efficace », souligne le Dr Bernard Hanseeuw, candidat spécialiste en neurologie et chercheur. Le patient est ensuite suivi une fois par semaine à la Clinique de la mémoire et environ deux fois par an chez le neurologue.

L'imagerie médicale de pointe : un atout majeur pour le dépistage précoce

Dans le cadre d'un travail de recherche clinique, le Dr Hanseeuw utilise un traceur au Pet Scan afin de mesurer la distribution corticale de la protéine amyloïde dans le cerveau du patient atteint d'Alzheimer. Déetecter très rapidement la présence d'amyloïde est en effet essentiel pour traiter efficacement le patient.

Dans une deuxième étude en cours, des patients testent une thérapie anti-amyloïde. « Nous avons établi un groupe de patients à risque de développer une démence. Ils ont passé des tests neuropsychologiques, un Pet Scan et une IRM puis ont été « classés » en deux groupes : les patients à risque d'Alzheimer et les autres susceptibles de développer un autre type de démence, explique le Dr Hanseeuw. Tous ont ensuite reçu une thérapie anti-amyloïde. Les premiers résultats montrent un effet positif sur les plaques amyloïdes (qui disparaissent),



mais quasi nul sur la mémoire qui ne s'améliore pas. Il s'agit maintenant de comprendre le « pourquoi du comment » de ces résultats et nous sommes heureux de pouvoir être soutenus par la Fondation. »

Le Dr Hanseeuw mène ces projets de recherche au sein de la Clinique de la mémoire, en étroite collaboration avec le Pr Adrian Ivanoiu, neurologue et responsable de la Clinique de la mémoire. « La recherche avance à grands pas, mais nous ne sommes malheureusement pas encore en mesure de promettre une guérison totale à nos futurs patients », conclut le jeune chercheur.

PLUS D'INFORMATIONS

Dr Bernard Hanseeuw, candidat spécialiste en neurologie et responsable des chercheurs, tél. 02 764 34 13, bernard.hanseeuw@uclouvain.be

Pr Adrian Ivanoiu, neurologue et responsable de la Clinique de la mémoire, tél. 02 764 21 46, adrian.ivanoiu@uclouvain.be



Soigner le patient Alzheimer sans oublier ses proches

Les patients de 75 ans et plus souffrant de la maladie d'Alzheimer sont pris en charge à l'Hôpital de Jour Gériatrique de Saint-Luc. A la différence des patients de la Clinique de la mémoire, plus jeunes, les patients gériatriques souffrent souvent d'autres pathologies et nécessitent une prise en charge spécifique. ■



Les patients sont adressés à l'Hôpital de Jour Gériatrique par leur médecin traitant qui souhaite qu'un bilan médical et cognitif soit réalisé. Pendant une journée, le patient rencontre la neuropsychologue, l'ergothérapeute, le kinésithérapeute, l'infirmière, la gériatre et passe un scanner cérébral. L'équipe multidisciplinaire se réunit ensuite afin de mettre ses observations en commun et établir un diagnostic et un bilan fonctionnel. Le traitement et la mise en place éventuelle d'aides à domicile sont également abordés. Le médecin traitant est contacté à la fin de la journée afin de discuter du traitement et du suivi proposés par l'équipe. Quelques jours plus tard, le patient et ses proches sont revus en consultation pour l'annonce des résultats et la mise en place du traitement.

Maintenir la qualité de vie du patient et de l'aide

L'annonce de la maladie ébranle le patient, mais aussi ses proches qui entrevoient les difficultés qui les attendent. Depuis peu, grâce à l'aide du Fonds mécénat ING pour les pathologies incurables de la Fondation Roi Baudouin et de la Fondation Saint-Luc, Violette De Ryck, neuropsychologue à l'Hôpital de Jour Gériatrique, propose aux aidants un programme de psychoéducation et de counseling. Il s'agit de séances de groupe suivies d'entretiens individuels au cours desquels la jeune femme construit avec les aidants une grille d'analyse du comportement de leur proche malade.

« Les proches éprouvent une grande angoisse et se posent énormément de questions », explique Violette De Ryck. « Notre programme de psychoéducation et de counseling les amène à comprendre les difficultés de leur proche malade et leur montre aussi en quoi leur propre comportement ou l'environnement peut engendrer des difficultés chez ce dernier. En pratique, je les aide à développer des stratégies pour faire face aux événements stressants ; quand c'est possible je leur fournis également des astuces très concrètes pour faire face aux soucis du quotidien. »

L'aide proche joue un rôle essentiel dans la prise en charge du patient, à condition de rester à sa place (de conjoint ou d'enfant le plus souvent) et de ne pas se substituer au soignant ; l'aide doit être considérée comme un allié de la prise en charge du patient », conclut Violette De Ryck.

La Fondation Saint-Luc, un tremplin vers la Fondation Roi Baudouin...

Le programme de psychoéducation et de counseling mis en place par Violette De Ryck est financé pour un an par le Fonds mécénat ING pour les pathologies incurables de la Fondation Roi Baudouin. Le dossier de la jeune neuropsychologue a été soutenu par la Fondation Saint-Luc, véritable tremplin vers les fonds nominatifs de la Fondation Roi Baudouin.

... qui soutient activement la Fondation et les Cliniques Saint-Luc

Quelques années après le démarrage de la Fondation Roi Baudouin en 1976, des donateurs se sont progressivement adressés à son staff pour les aider à gérer leurs intentions et engagements philanthropiques.

Depuis lors, via la Fondation Saint-Luc, divers services médicaux des Cliniques universitaires Saint-Luc ont la chance de voir certains de leurs projets soutenus par des fonds nominatifs de la Fondation Roi Baudouin.

La Fondation Saint-Luc profite de cet article pour remercier chaleureusement tous les donateurs de ces fonds, mais aussi particulièrement la Fondation Roi Baudouin pour la confiance qu'elle lui accorde.

PLUS D'INFORMATIONS

Violette De Ryck, neuropsychologue à l'Hôpital de Jour Gériatrique et titulaire d'une bourse du Fonds mécénat ING pour les pathologies incurables de la Fondation Roi Baudouin, tél. 02 764 24 55, violette.marie.deryck@uclouvain.be



Dr Isabelle Gilard, gériatre et responsable de l'Hôpital de Jour Gériatrique, tél. 02 764 24 54, isabelle.gilard@uclouvain.be



INSTITUT DE NEUROSCIENCE (IOnS)

Recherche : de l'espoir dans des traitements existants

La maladie d'Alzheimer se caractérise par une perte neuronale très importante. Pourquoi ces patients perdent-ils plus de neurones qu'un sujet en bonne santé ? Telle est la question à laquelle tentent de répondre les équipes de l'UCL et de Saint-Luc au sein de l'Institut of Neuroscience (IoNS). ■



Les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer présentent deux types de lésions qui détruisent leurs neurones plus rapidement que chez un sujet en bonne santé : des plaques séniles et des dégénérescences neurofibrillaires. Ces lésions contiennent des protéines particulières : la protéine tau et la protéine amyloïde.

Les chercheurs de l'Institut of Neuroscience de l'UCL (IoNS) essaient de comprendre en détail la fonction et le métabolisme de ces protéines.

La clé du succès : le dépistage précoce

Des essais cliniques sur des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ont montré qu'il est possible de diminuer le nombre de plaques séniles. Un résultat encourageant mais insatisfaisant car l'état des patients traités ne s'améliore que très peu. La raison de ce succès en demi-teinte réside sans doute dans l'état trop avancé de la maladie au moment de l'essai clinique. La mise en place rapide d'un traitement multifacettes à un stade précoce de la maladie garantirait certainement de meilleurs résultats. La détection précoce des dépôts de protéines dans le cerveau à l'aide d'outils d'imagerie performants (Pet Scan) est possible, mais n'est pas effectuée systématiquement.

Le traitement du futur pourrait déjà exister

Une autre piste explorée par les chercheurs est d'essayer de comprendre comment des molécules connues et déjà utilisées pour soigner des pathologies telles que le diabète ou le cancer sont capables de freiner la destruction des neurones chez les patients souffrant d'Alzheimer.

A nouveau, ces thérapeutiques ne se révéleraient efficaces que si elles étaient proposées au patient en stade précoce de la maladie. Il ne s'agit pas encore de guérir de la maladie d'Alzheimer, mais d'en retarder les symptômes les plus graves.

Le cholestérol joue un rôle dans le développement de la maladie d'Alzheimer

Le cerveau contient du cholestérol. Ce dernier est synthétisé et éliminé par les neurones. Une équipe de chercheurs de l'UCL, menée par le Pr Jean-Noël Octave, spécialiste de la maladie d'Alzheimer, vient de découvrir que la protéine responsable de la formation d'une des lésions caractéristiques de la maladie d'Alzheimer contrôle la synthèse et l'élimination du cholestérol par les neurones. Chez les patients atteints de

L'Institut de neuroscience (IoNS) : du labo au lit du patient

L'Institut de Neuroscience (IoNS) de l'UCL a pour objectifs d'améliorer la connaissance du système nerveux et des maladies neurologiques et de dynamiser les neurosciences à l'UCL. Il regroupe des chercheurs aux compétences diverses et les incite à étudier le système nerveux de manière intégrée, allant « de la molécule au comportement ».

L'IoNS est composé de trois pôles : « cellulaire et moléculaire », « système et cognition » et « clinique ». Les pôles « système et cognition » et « clinique » font appel à des méthodes comme l'imagerie fonctionnelle, l'électrophysiologie *in vivo*, ainsi qu'à divers tests fonctionnels. L'approche cellulaire et moléculaire est plus analytique, basée sur la conception et l'analyse de modèles animaux et sur des études en culture cellulaire et tissulaire.

maladie d'Alzheimer, un métabolisme anormal de cette protéine pourrait perturber l'équilibre entre synthèse et élimination du cholestérol nécessaire à l'activité neuronale.

Pour rétablir cet équilibre, des médicaments existent et sont utilisés pour traiter certains cancers, mais ne sont pas prescrits pour soigner la maladie d'Alzheimer. L'UCL va donc commencer à tester l'efficacité éventuelle de ces molécules dans des neurones en culture, chez les souris développant les lésions caractéristiques de la maladie, et chez les patients atteints de maladie d'Alzheimer.

Les chercheurs et les médecins main dans la main

Pour que la recherche avance, il est primordial que les chercheurs et les médecins de l'IoNS communiquent entre eux. Ces allers-retours riches d'enseignements constituent une garantie pour faire avancer la recherche.

Si la recherche progresse sans doute trop lentement aux yeux des patients et de leurs proches, elle a fait des pas de géant ces dernières années. Les équipes de Saint-Luc et de l'UCL consacrent leur temps et leur énergie pour la faire avancer encore.

PLUS D'INFORMATIONS

Pr Jean-Noël Octave,
président de l'Institut de Neuroscience,
tél. 02 764 93 41,
jean-noel.octave@uclouvain.be



RECHERCHE
HUMANISME

DÉJEUNER CONVIVIAL

Sweet & Dreams: retour sur un événement spectaculaire

Le 17 décembre dernier, les nombreux bénévoles composant le comité organisateur du défilé spectacle Sweet & Dreams (lire Les Echos de la Fondation n°18) au profit de la recherche contre les maladies neurodégénératives étaient conviés par la Fondation Saint-Luc à un déjeuner convivial. ■

A cette occasion, le Pr Maloteaux (chef du Service de neurologie et spécialiste des maladies neurodégénératives), le Pr Jeanjean (chef de clinique en Neurologie, spécialiste des mouvements anormaux), le Pr Ivanoiu (chef de clinique en Neurologie et responsable de la Clinique de la mémoire) et le Dr Hanseeuw (candidat spécialiste en neurologie et chercheur à l'Institut de Neuroscience) ont présenté les différentes prises en charge cliniques proposées aux patients souffrant de maladies neurodégénératives ; ils ont également fait le point sur l'avancement de la recherche en cours dans ce domaine et remercié chaleureusement la Comtesse Francqui et le Comité organisateur de l'événement.

Rechercher et traiter les causes des maladies neurodégénératives

Les Fonds récoltés en novembre dernier grâce à l'événement Sweet and Dreams serviront à la recherche de traitements médicamenteux pour les maladies neurodégénératives telles que la maladie de Huntington. Le Pr Jean-Marie Maloteaux nous parle des enjeux de la recherche pour ces maladies. ■

Les Echos : Que sont les maladies neurodégénératives ?

Pr Jean-Marie Maloteaux : Il s'agit d'un grand groupe de pathologies qui touchent les personnes âgées principalement. Comme leur nom l'indique, ces maladies entraînent une dégénérescence des cellules nerveuses dans des zones différentes selon les pathologies. Par exemple, les maladies de Parkinson et de Huntington entraîneront une dégénérescence des voies de la dopamine liées au contrôle du mouvement. Tandis que la maladie d'Alzheimer (lire en page 6) touchera surtout les voies cholinergiques et les zones où se trouvent les neurones impliqués dans la mémoire. Toutes ces maladies sont progressives : elles évoluent lentement vers une perte neuronale de plus en plus significative.

Les Echos : Que peut-on dire de la prise en charge actuelle ?

Pr J.-M. M. : Actuellement, nous disposons de médicaments qui ralentissent les symptômes, mais aucun traitement n'existe pour les causes. Ainsi, pour les maladies de Parkinson et de Huntington, des médicaments efficaces permettent de maintenir la qua-



1



2



3



4

- * 1. M. Renaud Mazy, administrateur délégué des Cliniques universitaires Saint-Luc, la Comtesse Francqui, le Dr Bernard Hanseeuw et le Pr Adrian Ivanoiu
- 2. Le Pr Anne Jeanjean
- 3. Madame Emile de Cartier de Marchienne, Madame Eric Lenoir, M. Alain Fadié et le Dr Hanseeuw
- 4. Les convives s'entretiennent avec le Pr Jeanjean

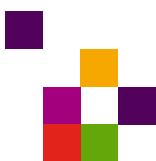
lité de vie des patients, mais pour un certain temps seulement car la destruction des cellules nerveuses continue inéluctablement sa progression. En ce qui concerne la maladie d'Alzheimer, les traitements symptomatiques sont peu efficaces.

Les Echos : A l'heure actuelle, existe-t-il certaines pistes thérapeutiques ?

Pr J.-M. M. : Oui, certainement au niveau des recherches en biologie et en neurochimie mais aussi grâce à des résultats obtenus par le PET-scan, un matériel d'imagerie médicale. Sur les images du cerveau de patients commençant à souffrir de troubles de la mémoire, on a pu observer des taches qui correspondent aux dépôts de substance amyloïde, c'est-à-dire des accumulations microscopiques près des neurones perdus. Grâce à ces techniques d'imagerie, on peut évaluer le risque pour le patient de développer une maladie neurodégénérative dans les prochaines années. S'il existait un traitement, on pourrait aider ces personnes qui ont encore peu de symptômes.

PLUS D'INFORMATIONS

Pr Jean-Marie Maloteaux,
chef du Service de neurologie,
tél. 02 764 14 79,
jean-marie.maloteaux@uclouvain.be



VISITE PRINCIÈRE



* S.A.R. la Princesse Alexandre de Belgique a rencontré le petit Thomas avec ses parents à la Consultation multidisciplinaire pour enfants trisomiques



S.A.R. la Princesse Alexandre de Belgique à Saint-Luc

Le 15 janvier dernier, S.A.R. la Princesse Alexandre de Belgique a visité différentes unités de cardiologie pédiatrique, ainsi que la Consultation multidisciplinaire pour les enfants trisomiques des Cliniques universitaires Saint-Luc. ■

S.A.R. la Princesse Alexandre de Belgique est particulièrement sensible au sort des personnes fragilisées par la vie et la maladie. Elle s'est rendue aux Cliniques universitaires Saint-Luc le 15 janvier dernier. Elle a visité la Consultation multidisciplinaire pour les enfants trisomiques, et a également pu accéder à des endroits inaccessibles au public tels que la salle d'opération de cardiologie, la salle de cathétérisme cardiaque et les soins intensifs pédiatriques. A cette occasion, elle a pu s'entretenir avec les médecins et le personnel de soins.

Un futur Centre Prince Alexandre à Saint-Luc

Dans le cadre de sa visite, S.A.R. La Princesse Alexandre de Belgique a évoqué la possibilité d'apporter son soutien à la création, en 2014, du «Centre Prince Alexandre des cardiopathies congénitales de l'adulte» au sein des Cliniques Saint-Luc, en collaboration avec la Fondation Saint-Luc.



* Une intervention chirurgicale est en cours



* S.A.R. la Princesse Alexandre de Belgique accompagnée du Dr Guy Dembour, responsable de la Consultation multidisciplinaire pour enfants trisomiques, du Pr Stéphan Clément de Cléty, chef du Département de médecine aiguë, et du Pr Thierry Sluysmans, chef du Service de cardiologie pédiatrique

RECHERCHE
HUMANISME

LA FONDATION EST MEMBRE DE L'ASSOCIATION
POUR UNE ETHIQUE DANS LES RÉCOLTES DE FONDS (AERF)

La Fondation certifiée « éthique »



La Fondation Saint-Luc vient de recevoir le label EF de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Un véritable gage de confiance pour les donateurs ! ■

L'asbl AERF a été créée en 1996 par dix-neuf organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public. Son objectif : garantir aux donateurs que leurs dons seront gérés avec rigueur et en toute transparence.

Les membres de l'AERF doivent adhérer à son Code de déontologie et soumettre leurs actions de récoltes de fonds à un Comité de contrôle qui en vérifie les aspects éthiques. Ce dernier vérifie en outre la qualité de la gestion ainsi que la transparence des comptes de ses membres.

L'association qui répond à ces critères reçoit le label EF (Ethique dans la récolte de Fonds), indiquant que cette institution est digne de confiance.

Tessa Schmidburg se réjouit de voir la Fondation Saint-Luc rejoindre ce réseau si important. En effet, depuis plusieurs années, les ratios de l'exercice comptable de la Fondation montrent que le total des frais (administration générale, publicité, marketing...) engagés restent largement inférieurs aux normes éthiques fixées par l'AERF. La Fondation se réjouit de pouvoir procéder à un échange d'information et d'expériences avec les autres membres du Réseau.

PLUS D'INFORMATIONS

www.fondationsaintluc.be/actualite

AGENDA



Cérémonie de remise des bourses de la Fondation Saint-Luc

Venez découvrir les lauréats de la Fondation Saint-Luc en présence de S.A.R. la Princesse Astrid.

A cette occasion, le Pr Benoît Lengelé, professeur ordinaire à l'UCL et chef du Service de chirurgie plastique et réparatrice aux Cliniques universitaires Saint-Luc, pionnier mondial de la greffe de visage, proposera une conférence passionnante.

www.fondationsaintluc.be



20 km de Bruxelles: parrainez un coureur au profit de la recherche clinique à Saint-Luc

Vous souhaitez soutenir la recherche clinique à Saint-Luc en parrainant un coureur ? Votre soutien doit être versé sur le compte de la Fondation Saint-Luc n°191-0367771-10 (CBC) - IBAN: BE41 1910 3677 7110 - BIC: CREGBEBB, avec pour communication lors du virement « Parrainage 20 km + nom du coureur ». Tout don de 40 euros et plus est déductible fiscalement. Pour plus d'informations sur le parrainage, n'hésitez pas à contacter Astrid Chardome (Fondation Saint-Luc, astrid.chardome@uclouvain.be, tél. 02 764 17 39).

www.fondationsaintluc.be/20km



11^{ème} édition des Visites de jardins de la Fondation Saint-Luc

Outre la visite de somptueux jardins, la Fondation propose deux moments clés : le déjeuner pique-nique au Château de Bousval (déjeuner sur l'herbe et exposition de sculptures) et un cocktail au Château de Grand Bigard dès 18h30.



Fondation
Saint-Luc

RECHERCHE
HUMANISME

PLAN STRATÉGIQUE

5 P pour bâtir l'avenir de Saint-Luc

La Direction des Cliniques universitaires Saint-Luc a défini un vaste plan stratégique qu'elle a baptisé SaintLuc2.Excellence. Ce plan ambitieux et fédérateur fixe toutes les options à prendre pour les cinq prochaines années. SaintLuc2.Excellence a été communiqué aux cadres lors d'une assemblée générale fin 2012 et sera décliné dans les mois à venir à travers tous les services de l'hôpital afin de mobiliser les 5.000 membres du personnel. ■

Le plan stratégique SaintLuc2.Excellence s'appuie sur cinq domaines d'actions, baptisés les 5 P, pour lesquels des initiatives très concrètes seront prises.



1. Positionnement stratégique

Saint-Luc est un hôpital à la pointe. La qualité du personnel et des soins est reconnue, même au-delà de nos frontières. Aujourd'hui, Saint-Luc peut compter sur le soutien de partenaires solides et fidèles. L'avenir exige pourtant que ce réseau se développe et se renforce.



2. Le patient au centre

Si Saint-Luc est reconnu pour la qualité de ses soins, notre hôpital peut cependant en faire plus au niveau des services aux patients. Offrir des services aussi appréciés que nos soins est l'une de nos grandes ambitions pour l'avenir.



3. Procédures efficientes

Les indicateurs de performance de Saint-Luc sont bons et le personnel montre une réelle volonté de faire encore mieux. Malgré tout, à tous les niveaux de l'hôpital, il existe un vrai potentiel d'amélioration des procédures.



4. Performance opérationnelle et financière

Financièrement, Saint-Luc se porte bien. Depuis 2004, notre hôpital a retrouvé l'équilibre. Mais les mesures budgétaires décidées par le gouvernement nous obligent à être économies en nous organisant mieux pour être plus efficaces.



5. Personnel impliqué et motivé

Saint-Luc peut compter sur un personnel motivé et attaché à l'institution, uni par une culture forte centrée sur la qualité des soins aux patients. Nous voulons encore renforcer cet esprit. Des femmes et des hommes au cœur du projet ? Le management ne sera pas en reste. Nous allons l'aider à jouer pleinement son rôle à tous les niveaux pour favoriser l'épanouissement de tous. L'ensemble du personnel sera amené à toujours mieux collaborer par-delà les limites de nos métiers, départements ou services.



SaintLuc2.Excellence constitue désormais la colonne vertébrale des Cliniques Saint-Luc.

Les différents projets menés dans les années à venir viendront se greffer sur l'un des « 5 P ».

Renaud Mazy, Administrateur délégué des Cliniques universitaires Saint-Luc



¹ www.youtube.com/cliniquesUCLsaintluc

Cinq valeurs partagées par les 5.000 collaborateurs de Saint-Luc

Toujours dans le cadre du plan SaintLuc2.Excellence, une enquête de satisfaction a été menée en 2012 afin de recueillir l'avis du personnel sur sa perception de l'état de santé de l'institution. Une telle démarche était indispensable avant de poser des choix importants pour les cinq années à venir.

A l'issue de cette enquête, cinq valeurs vécues comme essentielles pour mieux « vivre ensemble » sont ressorties : coopération, respect, qualité et excellence, ouverture au changement, responsabilité.

Ces valeurs institutionnelles et fédératrices sous-tendent plus que jamais les actions entreprises au quotidien par tous les collaborateurs de Saint-Luc.

Rendez-vous sur notre chaîne Youtube¹ pour y découvrir comment notre personnel vit ces valeurs au quotidien.

... Et par la Fondation Saint-Luc

La Fondation Saint-Luc adhère totalement aux valeurs définies dans le cadre de SaintLuc2.Excellence. Renaud Mazy, Administrateur délégué des Cliniques universitaires Saint-Luc se montre très attentif à faire le lien entre la Fondation Saint-Luc et les cinq domaines d'action du plan stratégique de l'hôpital. « *La Fondation s'aligne sur les 5 P et est plus spécifiquement concernée par le P « Patient au centre », souligne l'Administrateur délégué. Les différents projets entrepris à l'avenir le seront totalement en accord avec SaintLuc2.Excellence* ».

RECHERCHE
HUMANISME



UN LEGS EN FAVEUR DE LA FONDATION SAINT-LUC

Un geste qui prolonge une vie

Vous préférez certainement ne pas penser au jour où vous ne serez plus là... Il est pourtant judicieux de prendre certaines dispositions afin de vous assurer que tous vos souhaits seront réalisés le moment venu. La Fondation Saint-Luc peut vous conseiller. ■

Tout en respectant la part revenant à vos héritiers proches, il vous est loisible de prévoir un legs de tout ou partie de votre patrimoine (legs universel ou à titre universel), ou même d'un seul élément de ce dernier (legs particulier), en faveur de la Fondation Saint-Luc.

Comment ?

Par testament authentique (acte notarié) ou holographie (écrit, signé, daté de la main du testateur).

Quels biens ?

Tous vos biens peuvent faire l'objet d'un legs (meuble, immeuble, somme d'argent, valeurs mobilières).

Droits de succession

La Fondation payera des droits de succession réduits (6,6% à Bruxelles-capitale, 7% en Wallonie et 8,8% en Flandre) ce qui garantit une déperdition minimale de votre patrimoine, lequel sera affecté

dans la proportion souhaitée aux buts de la Fondation Saint-Luc.

Vous n'avez pas d'héritier ? Vous avez uniquement un(des) héritier(s) lointain(s) ? Vous souhaitez favoriser un proche non héritier (ami...) au profit de la Fondation ? Optez pour la technique du **legs en duo**. Les droits de succession étant élevés pour ces catégories d'héritiers (entre 25 et 80%), l'avantage de faire intervenir la Fondation par un legs en duo est qu'elle prendra en charge tous les droits de succession à un taux réduit (voir ci-dessus).

Dans ce cas, les personnes que vous souhaitez favoriser ne payeront pas de droits et bénéficieront de davantage de patrimoine au final. Ainsi, la Fondation pourra affecter le reliquat après paiement des droits, à ses buts. Tout en faisant une bonne action, l'impact du legs en duo est également fiscalement avantageux.

Si vous souhaitez soutenir la Fondation d'une autre manière, d'autres options s'offrent à vous : legs en mono, legs en duo inversé, legs de residuo, donation avec réserve d'usufruit, don manuel, don par virement, donation mobilière...

Avez-vous pensé au legs en duo inversé ?

Vous souhaitez faire un legs à la Fondation Saint-Luc sans pour autant désavantager vos proches ? Nous vous suggérons la technique du legs en duo inversé. Le principe est simple : il vous suffit de léguer l'ensemble de vos biens à un proche, héritier indirect (un neveu, un cousin, un ami...), à charge ensuite pour lui de faire un legs à la Fondation Saint-Luc (une œuvre d'art, une somme d'argent...). Cette dernière s'acquittera de tous les droits de succession.

Un tel scénario est avantageux puisqu'il vous permet de privilégier les personnes qui vous sont chères. Tout cela sans payer de droits de succession.

PLUS D'INFORMATIONS

Découvrez la nouvelle brochure de la Fondation « *Un legs en faveur de la Fondation Saint-Luc : un geste qui prolonge une vie* ». Pour vous la procurer, n'hésitez pas à contacter :

Astrid Chardome au 02 764 17 39.

NOUS VOUS INFORMONS EN TOUTE DISCRÉTION

Toute personne souhaitant plus d'informations sur ces différentes techniques ou désireuse de léguer l'entièreté ou une partie de ses avoirs à la Fondation peut se faire connaître à l'attention de :

Astrid Chardome,
Juriste et Conseillère en planification
successoriale au sein du Secrétariat général,
tél. 02 764 17 39 ou
astrid.chardome@uclouvain.be

Un contact en toute discréction sera programmé afin de vous informer au mieux et définir les modalités de réalisation d'une telle disposition.

Il va de soi que, si vous le souhaitez, une convention pourra être établie devant le notaire de votre choix. La Fondation Saint-Luc sera à l'écoute de tout desiderata des éventuels donateurs et s'engage d'ores et déjà à respecter vos volontés.

TÉMOIGNAGE

CHRISTINE THIRAN,
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT
RESSOURCES HUMAINES ET
COMMUNICATION DE SAINT-LUC

« Pensant à ma succession, j'envisage de faire un legs à la Fondation Saint-Luc »

Christine Thiran, Directrice du Département ressources humaines et communication des Cliniques Saint-Luc, est une femme prévoyante. Quadra, elle envisage déjà sereinement sa succession. Pour cela, elle pense à la Fondation Saint-Luc. Sa motivation est double : assurer un avenir un peu plus serein à ses neveux et contribuer à l'avancement de la recherche et au bien-être des patients via la Fondation Saint-Luc. ■

Les Echos de la Fondation Saint-Luc : Vous envisagez de faire un legs à la Fondation Saint-Luc à l'occasion de votre succession. Pourquoi une telle démarche ?

Christine Thiran : Je suis en train d'analyser en effet cette piste. Je n'ai pas d'héritiers directs et les droits de succession pratiqués en Belgique dans ce cas de figure sont très élevés. Or, je souhaite optimiser les avoirs que je transmettrai à mes quatre neveux ; je me sens responsable vis-à-vis d'eux et je tiens à préparer leur avenir. Grâce à la Fondation Saint-Luc et à son statut de fondation d'utilité publique, ils bénéficieront de taux de droits de succession réduits.

Les Echos : Vous vous investissez énormément pour les Cliniques en tant que DRH. Pourquoi continuer à donner après votre décès ?

C. T. : En tant que DRH, je me bats tous les jours pour mon institution et j'ai envie d'avoir la possibilité de le faire, même après ma mort. Favoriser Saint-Luc me semble en outre naturel puisque c'est une institution que je connais très bien et dont les valeurs et les missions me tiennent à cœur.

Les Echos : Pourquoi avoir choisi la Fondation Saint-Luc ?

C. T. : J'ai tout naturellement pensé à la Fondation Saint-Luc car c'est notre fondation « maison », pourquoi aller voir ailleurs ? Mais par-dessus tout, je crois en l'utilité de ses missions et j'ai totalement confiance dans sa gestion. Je sais que, grâce au grand professionnalisme de l'équipe, l'argent investi le sera entièrement au profit du personnel et des patients.



Les Echos : Vous pensez à votre succession alors que vous êtes en pleine forme...

C. T. : Il ne faut pas attendre d'être sur son lit de mort pour penser à sa succession. C'est une erreur car alors il est peut-être trop tard. Je suis en parfaite santé et en pleine possession de mes moyens, je sens que c'est le bon moment pour envisager sereinement l'après.

Christine Thiran, une DRH à l'écoute de son institution

DRH aux Cliniques universitaires Saint-Luc depuis 2004, Christine Thiran a doté cette institution de plus de 5.000 collaborateurs d'un département RH moderne ; elle a réussi à asseoir la reconnaissance des RH comme contributeur stratégique, tant en interne qu'auprès d'institutions partenaires. Au sein de l'hôpital bruxellois, le département RH n'est plus perçu comme, uniquement, un centre de coût, mais bien comme un centre de valeur ajoutée.

En reconnaissance de ce travail, Christine Thiran a reçu, en 2010, le titre de HR Manager de l'année et a été Présidente, en 2012, du XXème Congrès mRH.

PLUS D'INFORMATIONS

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter **Astrid Chardome**, juriste et conseillère en planification successorale à la Fondation Saint-Luc, tél. 02 764 17 39, astrid.chardome@uclouvain.be



Tessa Schmidburg



Astrid Chardome

Géraldine de Meester



Brigitte de Stexhe



Françoise Huyberechts

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION SAINT-LUC S'AGRANDIT

En août dernier, Astrid Chardome a rejoint Tessa Schmidburg (Secrétaire général), Géraldine de Meester (assistante à mi-temps) et Brigitte de Stexhe (collaboratrice bénévole deux jours par semaine) au sein de l'équipe de la Fondation Saint-Luc. Astrid Chardome est juriste et a exercé pendant deux années au sein d'une Étude notariale. Sa spécialité ? Le droit testamentaire. N'hésitez ainsi pas à la contacter pour toute question spécifique relative aux legs et successions (tél. 02 764 17 39, astrid.chardome@uclouvain.be). Tout dernièrement, Françoise Huyberechts, autre collaboratrice bénévole (deux jours par semaine), a également rejoint l'équipe du Secrétariat général de la Fondation.

TOUT EURO VERSÉ EST INTÉGRALEMENT REVERSÉ

Rigueur, transparence et confidentialité sont plus que jamais des exigences légitimes de nos mécènes. Guidés par ces mêmes valeurs, il nous semble important de vous confirmer que tout euro légué à la Fondation Saint-Luc est intégralement reversé au projet lui-même ou à l'affectation que vous aurez définie.

D'une façon générale, la Fondation Saint-Luc permet à tout mécène d'aider de manière ciblée l'activité que celui-ci souhaite personnellement encourager.

UN NUMÉRO DE COMPTE PRINCIPAL :

CBC 191-0367771-10 - IBAN : BE41 1910 3677 7110 -BIC : CREGBEBB
Les dons de 40 € et plus sont déductibles fiscalement. Du fond du cœur, un GRAND MERCI !

La mission de la Fondation

La Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, promeut et finance le développement de la recherche clinique de très haut niveau et l'investissement d'équipements et de technologies de pointe.

Amplifier et pérenniser le niveau d'excellence et d'humanisme aux Cliniques universitaires Saint-Luc grâce au mécénat, c'est le but que la Fondation Saint-Luc s'est assignée. Elle contribue ainsi activement à l'amélioration des

soins apportés aux patients et à rendre à l'hospitalisation un visage encore plus humain. La Fondation Saint-Luc a également pour objectif de permettre à des médecins spécialistes et des professionnels de la santé de Saint-Luc, de compléter leur formation à l'étranger. De même, elle octroie des mandats à des cliniciens pour qu'ils puissent se consacrer à des projets de recherche pendant un, deux ou trois ans. Ceux-ci, ainsi que les grands projets multi-

disciplinaires de recherche clinique coordonnés par différents spécialistes, constituent des socles de l'activité universitaire des Cliniques Saint-Luc qui ont pour mission de soigner, mais aussi d'innover et d'enseigner.

CONTACT

Fondation Saint-Luc
Fondation d'utilité publique

Avenue Hippocrate 10/1590
1200 Bruxelles
fondation-saintluc@uclouvain.be
+32 2 764 15 23
www.fondationsaintluc.be

Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc

Président du Conseil d'administration
Regnier HAEGELSTEEN

Membres

Jacques BERGHMANS
Philippe BIOUL
Philippe DEHASPE
Bruno DELVAUX
Pierre GIANELLO (Président du Conseil scientifique)
Jean-François GIGOT (Président du Bureau exécutif)
Renaud MAZY
Jacques MELIN
Baudouin MEUNIER

Dominique OPFERGELT
Patrick PARMENTIER
Michel PETERBROECK
Jean STÉPHENNE
Brigitte ULLENS de SCHOOTEN
Pierre VAN DEN EYNDE
Birky de VILLEGAS de SAINT-PIERRE JETTE
Secrétaire général
Tessa SCHMIDBURG